

UNIVERSALISME
(Tradition dite «républicaine» en France)



Idée que tous les individus sont égaux en droits, indépendamment de leur origine, religion ou identité particulière. L’État doit garantir cette égalité en traitant chaque citoyen de la même manière, sans distinction communautaire. Ces principes s’appuient sur la laïcité, la neutralité de l’État et une citoyenneté commune, où l’appartenance nationale prime sur les différences culturelles ou religieuses. À l’inverse, les principes identitaires ou communautaristes considèrent qu’un individu est avant tout défini par son appartenance à un groupe (ethnique, religieux, culturel) qui revendique des droits spécifiques pour certaines minorités. L’universalisme s’y oppose, car il estime que des droits différenciés fragmentent la société et affaiblissent la cohésion nationale. Il défend l’idée que c’est par le partage de valeurs communes et non par la mise en avant des différences que l’on construit une société juste et stable.

SCIENCE MODERNE



La science moderne puise ses racines dans la philosophie des Lumières (18e siècle), qui a promu la raison, l’observation et l’expérimentation comme fondements de la connaissance. Elle repose sur des principes essentiels : le doute méthodique, la réfutabilité des hypothèses et la reproductibilité des résultats, garantissant ainsi un savoir objectif et universel (peu importe les croyances, les cultures ou les opinions ou «sentiments subjectifs»).

Elle nourrit aussi les principes démocratiques, en valorisant la liberté d’expression, le débat rationnel et l’accès à la connaissance pour tous. En rejetant l’autorité arbitraire et les préjugés, elle favorise une société fondée sur la raison et l’égalité des citoyens face aux faits. Ainsi, la science incarne un idéal de progrès partagé, où seule la vérité vérifiable peut guider les décisions collectives.

La science moderne s’oppose aux dogmes religieux, qui imposent des vérités révélées indépendantes de l’expérience et de la critique rationnelle. Contrairement aux croyances figées, la science évolue en fonction des découvertes et corrige ses erreurs. Elle s’oppose également au postmodernisme, qui prône un relativisme épistémique et moral, niant l’existence d’une vérité objective et réduisant la science à une construction sociale parmi d’autres (construire pour servir les intérêts et la culture des dominants)..

LAÏCITÉ



La laïcité au Québec repose sur la séparation de l’État et des religions, garantissant la neutralité des institutions publiques et l’égalité de tous les citoyens, quelles que soient leurs croyances. Son objectif principal est d’assurer un espace commun libéré des influences religieuses, où les décisions politiques et les lois ne sont pas dictées par des dogmes, mais par la raison et l’intérêt général.

Ses principes fondamentaux incluent la neutralité de l’État, la liberté de conscience et de religion, ainsi que le traitement égal de tous les citoyens, sans privilèges accordés à une foi particulière.

Chère à l’universalisme, la laïcité repose sur l’idée que les droits sont accordés aux individus et non aux groupes religieux. Elle renforce la démocratie en empêchant les divisions fondées sur la foi et en protégeant le débat public des influences idéologiques particulières. Elle permet ainsi une société où seule la citoyenneté prime, favorisant l’intégration des minorités et la cohésion sociale ou nationale.

DÉMOCRATIE
Centre politique



La démocratie est un système politique où le pouvoir est exercé par des citoyens élus. Son objectif est d’assurer une gouvernance juste et égalitaire, où chaque individu possède une voix, indépendamment de son origine, de sa classe sociale ou de ses croyances.

Ses principes fondamentaux incluent la liberté d’expression, le pluralisme politique, la séparation des pouvoirs et le respect de l’état de droit. Elle repose aussi sur des institutions solides qui garantissent des élections libres et transparentes, ainsi qu’un débat public éclairé par la science.

Chère à l’universalisme, la démocratie défend l’égalité des droits et refuse les privilèges fondés sur l’identité ou l’appartenance à un groupe. Elle se situe au centre politique, équilibrant les libertés individuelles et le bien commun.

Toutefois, elle est critiquée par la droite populiste, qui la juge élitiste et corrompue, préférant un pouvoir plus direct ou autoritaire. La gauche intersectionnelle ou postmoderne, elle, critique son universalisme, l’accusant d’ignorer les rapports de domination et de masquer les inégalités structurelles sous un principe d’égalité formelle.

FÉMINISME UNIVERSALISTE



Le féminisme universaliste, principalement issu de la deuxième vague des années 1960-1980, vise à garantir l’égalité des droits entre les hommes et les femmes, indépendamment de leur origine, religion ou statut social. Il repose sur des principes tels que l’accès à l’éducation, au travail, au droit de vote et à l’autonomie financière, considérant que l’émancipation féminine passe par des droits communs à toutes.

Ce féminisme s’oppose aux hiérarchies et distinctions identitaires, affirmant que les femmes partagent une condition commune liée au sexisme et aux inégalités de genre, et que la lutte doit être portée de manière universelle et rationnelle, sans morcellement en groupes spécifiques.

À l’inverse, le féminisme intersectionnel (ou troisième vague) met l’accent sur les oppressions multiples (race, classe, sexualité) et segmente les luttes féministes. Le féminisme universaliste critique cette approche, la jugeant fragmentaire et relativiste, risquant de diviser les femmes et de subordonner l’égalité à des revendications trop subjectives.

FÉMINISME DIFFÉRENTIALISTE



Le féminisme essentialiste, issu de la première vague (19e - début 20e siècle), repose sur l’idée que les femmes possèdent une nature distincte et complémentaire de celle des hommes. Contrairement aux féminismes égalitaristes ou «universalistes», il valorise des qualités dites féminines (empathie, intuition, maternité) et défend une égalité basée sur la reconnaissance de ces différences plutôt que sur leur suppression.

Ses objectifs incluait le droit de vote, l’éducation et l’amélioration des conditions de vie des femmes, mais en affirmant souvent que celles-ci avaient un rôle moral supérieur, notamment en politique et dans la famille.

Ce féminisme s’oppose aux mouvements féministes ultérieurs, car il rejette l’idée d’un effacement des différences de genre et critique l’égalitarisme radical. Il considère que la quête d’une stricte égalité dénature l’identité féminine et dévalorise les rôles traditionnels des femmes dans la société.

EMPIRISME / RATIONALISME

Il s’agit de deux modes d’accès à la connaissance à la base de la méthode scientifique. L’un cher aux sciences de la nature (rationalisme) et l’autre davantage associé aux sciences humaines ou sociales (empirique).

L’empirisme est l’idée que toute connaissance provient de l’expérience sensible et de l’observation. Il est souvent privilégié par la gauche comme source du savoir.

À l’inverse, le rationalisme, davantage associé au centre et à la droite, considère que la raison et les principes logiques sont primordiaux. Il privilégie les grands principes unificateurs (notamment les normes et les valeurs dites universelles) plutôt que les considérations subjectives.

L’opposition entre ces deux courants se traduit par un débat entre une approche plus empathique subjective (empirisme) souvent vue comme plus sensible ou «féminine», et une approche systématique objective souvent considérée comme plus «masculine» (rationalisme), influençant les décisions économiques, sociales et juridiques.

CHARTES DES DROITS & LIBERTÉS
VIVRE-ENSEMBLE



Adoptée en 1975, il s’agit d’une loi fondamentale qui outrepassa toutes les autres et qui s’assure de garantir les droits et libertés de tous les citoyens de la province. Son objectif est de lutter contre la discrimination et d’établir un cadre juridique favorisant l’égalité et la dignité de chacun.

Ses principes incluent la liberté d’expression, de conscience et de religion, l’égalité des sexes, ainsi que le droit à la vie privée et à la non-discrimination fondée sur l’origine, la langue ou l’orientation sexuelle. Elle joue un rôle clé dans l’équilibre entre droits individuels et collectifs, notamment en matière de laïcité et de vivre ensemble.

Principe d’intégration VS inclusion

L’intégration (vision centriste) suppose l’adhésion aux valeurs communes dans un idéal citoyen de vivre ensemble, tandis que l’inclusion (vision de gauche) privilégie l’adaptation de la société aux différences culturelles ou identitaires.

CITOYENNETÉ

La citoyenneté désigne l’appartenance à une communauté politique, avec des droits et devoirs garantis par l’État. Elle est souvent liée à la démocratie, car elle repose sur la participation des citoyens à la vie publique et à la prise de décisions collectives. Souvent associée au centre politique, la citoyenneté vise un équilibre entre libertés individuelles et responsabilité collective, évitant les excès de l’autoritarisme ou du communautarisme. Elle incarne ainsi un idéal universaliste, où chaque individu est égal devant la loi, indépendamment de ses origines ou ses croyances.

LIBERTÉ D’EXPRESSION



La liberté d’expression est le droit de s’exprimer sans crainte de censure ou de répression, tant que cela ne nuit pas aux autres de manière violente ou haineuse. Fondement de la démocratie, elle garantit le débat public, la critique du pouvoir et la diversité des idées. Souvent associée au centre politique, elle repose sur un équilibre entre droits individuels et responsabilité collective, évitant la censure excessive ou l’anarchie totale.

On considère aujourd’hui qu’elle peut à la fois être menacée à la fois par la gauche intersectionnelle et la droite populiste ou religieuse. La première cherche à restreindre certains discours jugés offensants ou oppressifs (l’opposition est souvent à tort taxée de «...phobe» ou de «...site»). La seconde vise à museler la presse et les opposants, accusant les médias et les intellectuels d’être hostiles au peuple. Dans les deux cas, la volonté de contrôler l’opinion publique met en péril ce pilier essentiel de la démocratie, enchaîné dans la Charte des droits et libertés. Au Québec, la liberté d’expression n’a de limite que pour les discours dits «haineux» ou pour l’incitation à la violence.

Institutions publiques vs privées

Les institutions publiques sont financées et contrôlées par l’État (gouvernement), ayant pour mission de servir l’intérêt général (écoles publiques, hôpitaux, tribunaux). Elles fonctionnent grâce aux impôts et sont soumises à des règles garantissant l’équité et l’accessibilité. Les institutions privées, quant à elles, appartiennent à des entités privées (entreprises) et sont financées par des fonds propres ou des usagers. Elles visent souvent l’efficacité et la rentabilité, mais peuvent aussi remplir des missions sociales (écoles privées, cliniques). Pour y avoir accès, il faut payer !

SOCIALISME

Idéologie politique et économique qui cherche à réduire les inégalités et à favoriser le bien-être collectif. Contrairement au capitalisme, où les entreprises et les richesses appartiennent souvent à des individus ou des groupes privés, le socialisme veut que l'État ou la collectivité joue un rôle important dans l'économie pour garantir que tout le monde ait accès aux besoins de base comme la santé, l'éducation et le logement.

Ses principes reposent sur la solidarité, la justice sociale et une meilleure répartition des richesses. Il défend des services publics forts et des politiques qui protègent les travailleurs.

L'objectif du socialisme n'est pas de rendre le monde purement équitable, mais de tendre à donner à chacun les mêmes chances en réduisant les écarts entre riches et pauvres.

Certains modèles sont plus stricts, d'autres plus souples, mais tous cherchent un équilibre entre liberté individuelle et justice sociale.

Équité - Égalité - Liberté



L'égalité signifie que tous les individus ont les mêmes droits et opportunités, indépendamment de leurs différences. Associée au centre universaliste, elle repose sur des règles communes garantissant une justice impartiale, sans distinction d'origine, de sexe ou de statut social.

L'équité, quant à elle, vise à corriger les inégalités de départ en donnant davantage à ceux qui en ont le plus besoin. Elle est défendue par la gauche inclusive, qui prône des mesures spécifiques (discrimination positive, quotas) pour compenser les désavantages historiques de certains groupes.

Enfin, la liberté individuelle, valorisée par la droite, met l'accent sur l'autonomie de chacun face à l'État. Elle défend la responsabilité personnelle et rejette les interventions jugées excessives, considérant que trop de régulations peuvent restreindre l'initiative et le mérite personnel.

Ces trois principes s'opposent souvent dans les débats politiques sur la justice sociale et les politiques publiques.

DÉMOCRATIE SOCIALE DÉMOCRATIE LIBÉRALE

La démocratie sociale et la démocratie libérale sont deux modèles politiques qui défendent la démocratie, mais avec des visions différentes du rôle de l'État et de l'économie.

La démocratie sociale, inspirée du socialisme, veut réduire les inégalités en donnant à l'État un rôle actif dans l'économie et la société. Elle favorise des services publics forts (santé, éducation, retraites) et une protection sociale élevée pour garantir un minimum de bien-être à tous. On la retrouve dans les pays scandinaves, où l'État régule fortement le marché tout en respectant les libertés démocratiques.

La démocratie libérale, quant à elle, met l'accent sur les libertés individuelles, la libre entreprise et un État limité. Elle privilégie le marché et la concurrence pour créer de la richesse, tout en assurant un cadre juridique garantissant les droits fondamentaux. Des pays comme les États-Unis ou le Royaume-Uni en sont des exemples.

INTERVENTIONNISME

Régulation - dérégulation

L'interventionnisme d'État désigne l'implication active du gouvernement dans l'économie et la société pour corriger les déséquilibres du marché ou protéger l'intérêt général. Il s'oppose au laisser-faire, où l'État limite son rôle au strict minimum.

La régulation est un des outils de l'interventionnisme. Elle consiste à établir des règles pour encadrer les entreprises, protéger les consommateurs, assurer la justice sociale ou préserver l'environnement (ex. : salaire minimum, normes écologiques, contrôles bancaires).

À l'inverse, la dérégulation réduit ces règles pour encourager la libre entreprise et stimuler la croissance économique. Elle est souvent défendue par les partisans du libéralisme économique, qui estiment que trop de régulations freinent l'innovation et l'investissement.

L'interventionnisme varie selon les idéologies : les sociaux-démocrates (centre-gauche) favorisent une forte régulation, tandis que les libéraux (centre-droite) prônent une économie plus libre, avec moins d'intervention de l'État.

ÉTAT PROVIDENCE

Filet social fort

L'État providence est un modèle dans lequel l'État assume la responsabilité de protéger ses citoyens contre les aléas économiques et sociaux. Il met en place des politiques publiques destinées à garantir l'accès aux services essentiels tels que la santé, l'éducation et la sécurité sociale. Ces dispositifs constituent un véritable filet social, offrant un soutien financier et moral aux personnes vulnérables et atténuant les inégalités. Ce système vise à promouvoir la solidarité, renforcer la cohésion sociale et permettre à chacun de vivre dignement. L'État providence représente ainsi une intervention étatique fondée sur la responsabilité collective et le souci du bien-être commun.

LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE

Le libéralisme économique est une doctrine qui prône la libre entreprise, la concurrence et un État minimal dans l'économie. Il repose sur l'idée que le marché, laissé à lui-même, est le meilleur moyen de créer de la richesse et d'assurer l'efficacité économique.

Ce modèle encourage la dérégulation, la baisse des taxes et la privatisation des services publics pour stimuler l'innovation et l'investissement. Ses partisans estiment que moins d'intervention étatique favorise la croissance et l'autonomie individuelle, tandis que ses critiques soulignent qu'il peut accentuer les inégalités sociales et affaiblir les filets de sécurité économique.

CAPITALISME

Le capitalisme est un système économique basé sur la propriété privée, la libre entreprise et la recherche du profit. Il repose sur la loi de l'offre et de la demande, où les entreprises et les individus sont en compétition sur un marché. Ce modèle favorise la croissance économique, l'innovation et la création de richesse.

Cependant, il est critiqué pour ses inégalités sociales, car la richesse se concentre souvent entre les mains de quelques-uns. On lui reproche aussi de privilégier le court terme, d'encourager la surexploitation des ressources et de créer des crises économiques récurrentes, nécessitant parfois une intervention de l'État.

SYNDICALISME

Le syndicalisme est un mouvement qui défend les droits des travailleurs s'organisant en groupes de pression. Son but est d'améliorer les conditions de travail, les salaires et la protection sociale en négociant avec les employeurs et les gouvernements. Il joue un rôle clé dans l'obtention du droit du travail, comme la réduction du temps de travail et les congés payés.

Cependant, il est souvent critiqué pour sa rigidité, pouvant freiner l'innovation et la compétitivité des entreprises. Certains lui reprochent aussi de défendre les employés incompetents, rendant les licenciements difficiles, ou de privilégier les intérêts des travailleurs en place au détriment des jeunes et des chômeurs, entravant ainsi la flexibilité du marché du travail.

Réalité CONSTRUCTIVISTE Réalité ESSENTIALISTE

Le constructivisme et l'essentialisme sont deux visions opposées sur la nature humaine et les identités.

L'essentialisme considère que certaines caractéristiques (genre, culture, identité) sont innées, fixes et déterminées par la biologie ou la tradition. Il est souvent associé à la droite qui valorise l'héritage culturel, les rôles naturels et la stabilité sociale. Sa critique principale est qu'il peut mener à une vision rigide et conservatrice, justifiant les inégalités naturelles et limitant le progrès social.

Le constructivisme, lié à la gauche, affirme que les identités sont socialement construites et évoluent avec le contexte historique et culturel. Il soutient que les catégories comme le genre ou la race sont des produits de la société et non de la nature. Sa critique est qu'il peut nier certaines réalités biologiques et tomber dans un relativisme excessif, où toute vérité devient subjective.



CC BY-NC-ND © LP Ferron - CP